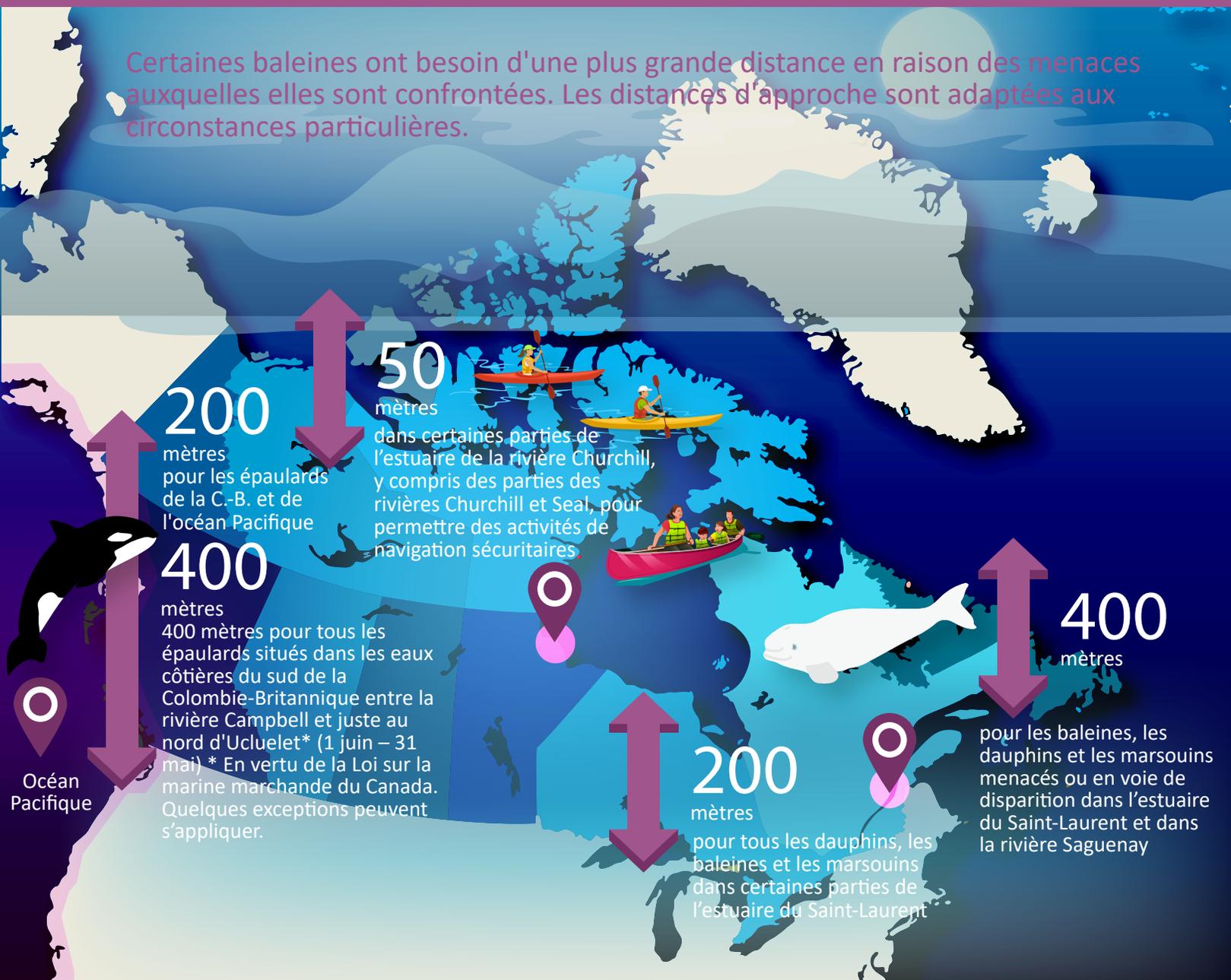


Règlement sur les mammifères marins du Canada

Certaines baleines ont besoin d'une plus grande distance en raison des menaces auxquelles elles sont confrontées. Les distances d'approche sont adaptées aux circonstances particulières.



Restez à au moins **100 mètres** de la plupart des baleines, des dauphins et des marsouins, c'est la loi.

Toute personne enfreignant ce Règlement peut maintenant être accusée d'une infraction à la Loi sur les pêches.

La mise à jour du Règlement sur les mammifères marins du Canada renforce les efforts de protection des mammifères marins. Lorsque nous approchons les mammifères marins trop rapidement, de trop près ou en faisant trop de bruit, nous risquons de perturber, de stresser ou même de blesser ces géants des mers qui vivent dans nos eaux.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada